

Niveau : QUATRIEME

Discipline : EDHC

CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



LEÇON 3 : LES INSTRUMENTS ET LES MÉCANISMES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.

SITUATION D'APPRENTISSAGE :

Ton voisin de classe menace de battre un handicapé physique **qui l'a offensé** Afin de le convaincre de renoncer de mettre à exécution sa menace, les élèves qui ont assisté à la scène décident de s'informer sur les instruments et les mécanismes de promotion et de protection des Droits de l'Homme, afin de comprendre leur importance dans la lutte contre les discriminations et de les utiliser.

I-LES DISCRIMINATIONS.

1-Définition

La discrimination est un traitement inégal et défavorable appliqué à certaines personnes en raison de leurs différences.

2-Identification des formes de discrimination

Il s'agit des discriminations selon l'origine, le sexe, l'âge, la religion, la couleur de la peau, la position sociale, l'ethnie, l'état de santé, l'état physique ou mental, le statut juridique (réfugiés).

II- LES INSTRUMENTS ET LES MECANISMES DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME.

1-Les instruments de promotion et de protection des Droits de l'Homme.

a) Définition

Les instruments de promotion et de protection des Droits de l'Homme sont les traités internationaux (chartes, protocoles, conventions) qui ont un caractère obligatoire pour les ÉTATS qui les ratifient ou y adhèrent. Il y a également les textes nationaux comme la Constitution.

b) Identification des instruments de promotion et de protection

b-1 Les instruments internationaux

- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale de 1966
- La déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948
- La Convention relative à l'élimination de toutes les formes des de discrimination à l'égard des femmes

b-2 Les instruments nationaux.

- La Constitution ivoirienne de Novembre 2016.
- La loi contre les mutilations génitales ;
- la loi relative à la scolarisation obligatoire entre 5 et 16 ans ;

2-Les mécanismes de promotion et de protection des Droits de l'Homme.

2.1- Définition

Les mécanismes de promotion et de protection des Droits de l'Homme sont les structures et organes dont les activités participent à la protection et à la promotion des Droits de l'Homme

2.2- Identification des mécanismes

2.2.1 Les mécanismes internationaux

Ce sont des structures et organismes qui ont une compétence internationale et qui sont donc présentes dans tous les pays-membres de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit de /du:

- conseil des Droit de l'Homme des Nations Unies.
- La cour africaine des Droits de l'Homme et des peuples ;
- Programme Alimentaire mondial (PAM)
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)...

2.2.2 Les mécanismes nationaux :

Ils ont une compétence nationale. Il s'agit entre autres de /du:

- Conseil National des Droits de l'Homme de Côte-D'ivoire (CNDHCI),
- la Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme(LIDHO),
- Secrétariat d'Etat des Droits de l'Homme
- Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant,
- l'Association des Femmes juristes.

III-LES VOIES DE RECOURS FACE AUX DISCRIMINATIONS

Les instruments et les mécanismes constituent pour les victimes des voies de recours pour la défense des Droits des victimes .Dans notre pays les voies de recours juridiques sont les suivantes :

- la plainte à la police ou à la gendarmerie ;
- le Tribunal de 1 ère instance et les sections détachées ;
- la Cour d'Appel ;
- La Cour de Cassation

IV-L'IMPORTANCE DES INSTRUMENTS ET DES MECANISMES DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Ces instruments et mécanismes permettent de :

- lutter contre toutes les formes de discriminations ;
- restaurer la dignité des victimes ;
- compenser au plan pécuniaire les préjudices subis pat les victimes ;
- construire une société et un monde plus égalitaire.

RÉSUMÉ.

Les instruments et les mécanismes de promotion et de protection des Droits de l'Homme sont importants car ils contribuent à assurer la justice sociale et la paix à travers la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Activité d'application

Voici des affirmations relatives à des formes de discriminations. Coche celles qui sont vraies.

Les discriminations sont liées :

- a. à la profession ;
- b. à la couleur de la peau ;
- c. au sexe ;
- d- à la religion ;
- e- à la position sociale ;
- f- à l'origine ;
- g- à l'état physique ou psychologique.

Corrigé : Les réponses vraies sont : **b c d e f g**

SITUATION D'ÉVALUATION

Une fille a été élue comme déléguée de ta classe. Certains élèves refusent de se faire commander par une fille. Ils envisagent de monter les autres élèves contre elle afin qu'elle démissionne. Ils te sollicitent pour participer à ce projet.

1-Identifie le problème posé.

2-Cite 02 mécanismes de recours que la fille peut saisir pour être rétablie dans ses droits

3-Donne ta position et justifie- la.

Corrigé :

1-Discrimination liée au sexe (genre)

2-Elle peut saisir le CNDHCI et le MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

3-L'homme et la femme sont égaux en droit. Tous les deux peuvent exercer les mêmes fonctions. Par conséquent je ne peux pas adhérer à un tel projet.

EXERCICES

Activité d'application 1

.Mets une par une croix dans la case qui convient

	Vrai	Faux
1-Les instruments sont des textes qui garantissent la protection des droits de l'homme.		
2-Les mécanismes concernent les structures		
3- des Conventions internationales sont des mécanismes		
4-La Constitution d'un État est un instrument.		

Corrigé :

- 1 : vrai
- 2 : vrai
- 3 : faux
- 4 : vrai

Activité d'application 2

Voici une liste d'instruments et de mécanismes de promotion et de protection des droits de l'homme. Range-les dans la colonne qui convient.

- a- L'Organisation Non Gouvernementale
- b- La convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- c- Le ministère de la famille, de la femme et de l'enfant.
- f- Les tribunaux nationaux
- e- un protocole
- f- La charte Africaine des droits de l'homme

Instruments	Mécanismes

CORRIGE

Instruments	Mécanismes
<p>b- la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;</p> <p>e- un protocole ;</p> <p>f- la charte Africaine des droits de l'homme</p>	<p>a- Organisation Non Gouvernementale ;</p> <p>c- le ministère de la famille, de la femme et de l'enfant ;</p> <p>d- les tribunaux nationaux</p>

Activité d'application 3

Voici un ensemble de caractéristique, relève celles qui font l'objet de discrimination

- a- La race

- b- La coiffure
- c- Le sexe
- d- Les handicaps
- e- Condition sociale
- f- Habitude alimentaire

CORRIGE c- d- e

Activité d'application 4

Répond par vrai (V) ou faux (F) aux affirmations relatives à l'importance des instruments et mécanismes de promotion et de protection des droits de l'homme.

Les instruments et mécanismes permettent :

- a- d'emprisonner la population
- b- de restaurer la dignité humaine
- c- de condamner tous les civils
- d- de réduire la production des denrées alimentaires
- e- de construire une société et un monde plus égalitaire

CORRIGE : a-f ; b-v ; c-f ; d-f ; e-v

SITUATION D'EVLUATION 1

Ta voisine de classe est candidate au poste de chef du club de santé de votre établissement. Mais certains garçons s'opposent à sa candidature sous le prétexte que c'est une fille et ils ne veulent qu'une femme les « commande ». Ils décident alors de boycotter l'élection. Ils te demandent de te joindre au mouvement.

- 1-Identifie le problème posé
- 2-Cite 2 voies de recours face aux discriminations faites aux personnes vulnérables
- 3-Justifie ta décision de refuser de te joindre au mouvement.

CORRIGE

1-Le problème posé :

Discrimination faite aux femmes

2-2 voies de recours

- porter plainte à la police ou la gendarmerie
- saisir le tribunal de 1^{er} instance et les sections détachées

3-justification

- lutter contre toutes les formes de discrimination ;
- construire une société et un monde justes et égalitaires.

SITUATION D'EVLUATION 2

Ton voisin de classe est albinos. Les élèves de votre classe refusent qu'il s'approche d'eux. Il n'arrive pas à suivre correctement les cours parce qu'il se sent marginalisé. Il te demande de parler aux autres élèves afin qu'ils l'acceptent.

- 1- identifie le problème posé
- 2- cite 3 instruments de lutte contre les personnes vulnérable
- 3- justifie ton acceptation de parler aux autres élèves.

CORRIGE

1- Le problème posé :

Refus d'accepter leur camarade cause de sa couleur de peau

2- Trois instruments

- La déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- La loi contre les mutilations génitales ;
- la loi relative à la scolarisation obligatoire entre 5 et 16 ans ;

3- justification

J'accepte de sensibiliser les autres élèves :

- pour le respect du droit à la différence
- pour lutter contre toutes les formes de discrimination
- préserver son droit à l'éducation